COMMUNICATIONS
de caractère officiel et d'ordre général

Association générale des Mutilés de la guerre et Anciens Combattants
(GROUPE DU NORD)

Le Conseil d'Administration du Groupe du Nord s'est réuni le dimancha 17 décembre dernier, à 9 heures 45, en son siège, 46, rue Léonard Danel à Lille, sous la présidence de M. Victor Degouy, assisté de MM. Gys, vice-président, Cordonnier, Dubois, administrateurs, Baratte, Président des Ascendants, et Duval, des Victimes Civiles, du secrétaire général Albert Delhaye, du trésorier général Gustave Briay et de tous les administrateurs. Toutes les Sections étaient présentes ou représentées.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

LE RAPPORT MORAL

Après avoir adressé les félicitations du Groupe aux personnalités et membres ayant fait l'objet d'une distinction honorifique et après avoir adressé un souvenir ému à la mémoire des camarades décédés et après avoir adressé du nouveau à leurs familles l'expression de nos sentiments de condoléances émues. Le Président, M. Degouy, remercie toutes les Sections et Délégations présentes à l'Assemblée et, après avoir fait un tour d'horizon sur les principaux événements qui se sont succédés depuis la dernière réunion, il passe la parole au secrétaire général, M. Delhaye, pour la lecture du rapport moral.

Dès le début, celui-ci tient à rappeler les événements de Septembre 1938, Mars, Avril 1939, au sujet desquels nous avions déjà fait, à cette époque, les vœux les plus ardents pour le maintien de la Paix. Vœux non exaucés et espoirs déçus, car Septembre dernier a vu s'abattre sur nous le plus terrible des cataclysmes : la Guerre avec toutes ses horreurs et ses misères.

Il ajoute : Elevons maintenant une pieuse pensée à la mémoire des camarades du combat de la Guerre 1914-1918, et associons-y nos jeunes frères d'armes tombés au Champ d'honneur depuis le début des présentes hostilités. Saluons-les avec affection pour le courage dont ils ont déjà fait preuve et qui les font digne ses ancêtres. Associons également les nouveaux mutilés, veuves, orphelins et ascendants pour lesquels nous nous dévouerons sans compter.

Le secrétaire général passe ensuite à l'énumération des principaux faits saillants depuis la dernière réunion.

Il termine en faisant appel aux sentiments d'affectueuse camaraderie du tous. à leur collaboration, à leur attachement à leur groupe à seule fin de pouvoir continuer à poursuivre le chemin si brillamment suivi depuis 20 ans, animés des seuls sentiments de travail, de courage, d'abnégation et de dévouement. Il adresse un hommage de sympathie et de reconnaissance à l'Armée française et à ses Alliés, et forme des vœux pour la Victoire de nos armes, l'élaboration d'un paix durable et la libération des peuples opprimés.

Ca rapport est applaudi par l'assistance tout entière.

Le secrétaire général deprend ensuite la parole pour faire un court rapport sur les services administratifs, les effectifs, des diverses commissions fonctionnant au siège. Il rappelle le dévouement désintéressé de nos docteurs et avocats et du vice-président Ghys, et les remercie au nom de tous. Il rend compte des restrictions apportées pour maintenir le siège pendant la guerre et fait un pressant appel pour la rentrée des cotisations pour 1940 et en faveur de la Caisse de Soutien.

SITUATION FINANCIERE

Le trésorier général, G. Briay, donne avec netteté et précision, un compte-rendu de la situation financière, et recueille les applaudissements de l'Assemblée pour ce travail délicat et précis.

La parole est ensuite donnée à M. Georges Ghys, vice-président du Groupe et Président de la Commission des Pensions.

Après examen de nombreuses questions diverses ayant trait à la bonne marche du groupe du Nord et celles concernant la défense des camarades en matières de pensions et retraites, le Président Degouy tient spécialement à adresser ses plus vifs remerciements à ses fidèles et dévouées collaborateurs et fait un vibrant appel à toutes nos sections pour le maintien de leur fidélité et de leur dévouement à l'A.G.M.G.

Sur la proposition du secrétaire Delhaye la motion suivante, qui sera adressée à M. E. Daladier, Président du Conseil et Ministre de la Guerre, est votée à l'unanimité :

MOTION ADRESSEE A M. DALADIER

« Le Conseil d'Administration du Groupe du Nord de l'A.G.M.G. et A.C., réuni en son siège à Lille, 46, rue L. Danel le dimanche 17 décembre 1939, décide, à l'unanimité, d'envoyer à M. Edouard Daladier, Président du Conseil et Ministre de la Guerre, ses vives et sincères félicitations pour la décision qu'il vient de prendre concernant les affectations spéciales et qui était fort attendue.

« Il lui demande de poursuivre avec énergie et sans aucune considération cette révision générale de ces mises en affectations qui n'apparaissent pas toutes comme absolument indispensables. Ceci, non seulement pour le moral du pays tout entier, mais pour les soldats qui se trouvent sur la ligne de feu, qui font la sacrifice de leur vie pour la défense de leur Patrie menacée et qui ne comprendraient pas que d'autres puissent échapper à ce devoir sacré, soit par leur âge, soit par leur emploi incompatible avec leur profession habituelle dans la vie civile comme dans les formations de l'arrière ».

Volontaires de guerre belges 1914-1918

La section du Nord de la Fédération Nationale des Volontaires de Guerre Belges 1914-1918 s'est réunie en assemblée générale au Palais de la Bière, le dimanche 17 décembre, sous la présidence de M. F. De Tellier, entouré de : MM. Domortier, président-adjoint ; Lacanne et Seneca, vice-présidents ; Devos, président du Comité des Fêtes ; Devogèle, secrétaire régional ; Walgrave, trésorier général ; MM. Baelde, Delmotte, Jacquemyn, du Comité.

Le président évoque d'abord la fête de S. M. le Roi Léopold III et salue l'Armée Belge qui monte une garde vigilante pour la sauvegarde de l'indépendance de la Belgique.

Il demande ensuite d'observer une minute de silence où la mémoire des Morts de la Guerre 1914-1918 et de ceux de la présente Guerre.

Après avoir entretenu l'assemblée de diverses questions intéressant les membres et notamment de l'Œuvre d'Entr'aide aux fils du sociétaires mobilisés en France ou en Belgique, le président, M. F. De Tellier fit acclamer l'ordre du jour que nous sommes heureux de reproduire ci-après et qui conserv une fois de plus l'amitié franco-belge, toujours vivace aux cœurs de nos amis Belges.

ORDRE DU JOUR

Les Volontaires de Guerre Belges 1914-1918 (section du Nord), réunis en assemblée générale le 17 décembre 1939 à Lille, s'associant à l'ordre du jour voté par la Fédération Nationale des Volontaires de Guerre de Belgique le 11 septembre dernier,

— Adressent leurs sentiments de fraternelle sympathie à leurs camarades des armées françaises et britanniques qui furent leurs Alliés, il y a 25 ans, pour la défense de la Liberté et de la Justice et qui viennent avec leurs fils, de reprendre la lutte afin de restaurer, dans une Europe bouleversée par les entreprises de la violence, les grands principes de vie collective qui constituant la base de notre civilisation et demeurent notre idéal commun.

— Saluent d'une façon particulièrement chaleureuse les nombreux fils de volontaires de guerre belges mobilisés, pour la plupart en France, ainsi que les volontaires de guerre belges ayant acquis la nationalité française et qui sont appelés à défendre, aux armées, le sol français.

— Renouvellent enfin l'expression de leur attachement profond à leur seconde Patrie et leur foi absolue dans la pérennité de ses destinées glorieuses.

LE COMITE POUR 1940

Nous ajoutons qu'après les élections statutaires, le Comité pour 1940 a été constitué comme suit :

Président : F. De Tellier ; président-adjoint : Dumortier ; vice-présidents : Lacanne et Seneca ; directeur des fêtes : Devos ; secrétaire : Devogèle ; trésorier : Ferrari ; trésorier-adjoint : Walgreave ; membres : Delmotte, Baelda, Jacquemyn, Rock.

Création ou extension des Etablissements commerciaux, industriels ou artisanaux

Il est rappelé que les cessions de commerce et reprises de fonds ne comportant aucune modification dans l'exploitation, échappent aux dispositions du décret du 9 septembre 1939.

Il appartient dono aux intéressés de requérir directement leur inscription au Registre du Commerce, sans accomplissement d'autres formalités.

Allocations militaires

M. de Diesbech evait demandé à M. le Ministre de la Santé Publique d'envisager le paiement des allocations militaires tous les quinze jours, particulièrement en cette période d'hiver ; il vient de recevoir la réponse suivante :

« Vous avez bien voulu me faire connaitre que vous aviez été saisi de différentes réclamations émanant de femmes de mobilisés admises au bénéfice de l'allocation militaire qui désireraient toucher cette allocation avec plus de régularité et si possible tous les quinze jours.

« J'ai l'honneur de vous faire connaitre que j'ai saisi de vos intéressantes suggestions M. le Ministre des Finances, en les recommandant à sa bienveillante attention.

« Veuillez agréer, etc... — Signé : Marc RUCART. »

Pour distraire nos soldats

Mme Fernand Caries et le Comité directeur de l'Œuvre du Tricot du Soldat exriment leur reconnaissance profonde à tous les généreux donateurs dont les noms suivent, et qui ont répondu, avec un si grand empressement à leur appel en faveur des soldats pour lesquels des instruments de musique et des jeux étaient demandés :

Instruments de musique : Mme Gustave Delplanque, à Fiers-Breucq; Mlle Louis Leurent, à Roncq ; Mme Lambrecht-Pattyn, à Lille ; MM. Henri Laignel, à Lille ; Fernand Dupré, à Mercq-en-Barœul ; Clément Hutton, à Vieux-Condé ; E. Plaquet, à Lille.

Poste T.S.F. : Mme Bourotte, à Lille.

Phonographe, — M. Georges Depenne, à Brusy-en-Artois.

Piano : M. de Witte, à Roubaix.

Billards, — M. Delennoy-Hermand, à Lille ; M. Jean Dumortier, à Comines ; Mme veuve Ricard, à Lille.

De très nombreuses demandes de jeux divers, de jeux de cartes, d'instruments de musique et d'appareils de T.S.F. continuent à parvenir au Comité directeur de l'Œuvre du Tricot du Soldat, à le Préfecture du Nord.

Celui-ci recevra, avec gratitude, tout ce qui pourra lui être adressé pour distraire nos soldats des régiments du Nord aux Armées.

Les dons sont recueillis par Mme Fernand Caries, à le Préfecture du Nord. Pour les versements : Compte Chèques Postaux n° 628.73 Lille.

La rétrogradation des gradés non rengagés

Paris, 23. — L' « Officiel » publie : Un décret concernant la rétrogradation et la cassation des gradés non rengagés et stipulant : « Pendant la durée de la guerre, la rétrogradation ou la cassation des sous-officiers, brigadiers chefs, caporaux chefs, brigadiers et caporaux non rengagés, qu'il s'agisse de gradés français, de gradés indigènes nord-africains, de gradés coloniaux indigènes ou de gradés de la légion étrangère servant à titre étranger sera prononcée par le chef de corps ou de formation de service après avis du commandant de l'unité à laquelle appartient le militaire intéressé ».

Les décisions à intervenir ne seront prises qu'après qu'auront été provoquées, autant qu'il sera possible, les observations de l'intéressé sur les faits relevés contre lui.

Pour les anciens légionnaires

Paris, 23. — Les anciens légionnaires ayant servi à la légion étrangère comme sous-officiers, caporaux chefs ou caporaux, pourront être réadmis au service à la légion étrangère comme engagés pour la durée de la guerre avec le grade qu'ils détenaient au moment de leur libération dans les conditions fixées par une instruction ministérielle parue au « Journal Officiel » de ce matin.

Ils devront réunir les conditions suivantes :

a) Etre âgés de moins de 55 ans.

b) Etre aptes physiquement.

c) Ne pas se trouver dans l'un des cas d'exclusion de l'armée prévus par la loi.

d) Avoir obtenu le consentement d'un commandant de dépôt ou d'un chef de corps.

Les examens pour l'obtention de bourses d'enseignement en 1940

Paris, 23. — La session de l'examen d'aptitude aux bourses, commun aux enseignements secondaire, primaire, supérieur et technique (1re et 2e séries) s'ouvrira en 1940 dans tous les départements le jeudi 23 mai.

Les inscriptions seront reçues du 2 janvier au 10 février 1940 dans les départements par l'inspection académique de la résidence des candidats ou de la résidence de leur famille.

Les inscriptions en vue de l'obtention d'une bourse au titre de l'enseignement secondaire (3e, 4e, 5e et 6e séries) seront reçues du 2 janvier au 10 février 1940 pour les départements par l'Inspection académique de la résidence des candidats ou de la résidence de leur famille.

Le concours d'admission à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures

Paris, 23. — Voici les dispositions relatives au Concours d'admission à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures pour la session de 1940 : Les épreuves écrites auront lieu les 30, 31 mai et 1er juin, dans les centres suivants : Paris, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Le Mans, Montpellier, Nantes, Rennes Toulouse, Tours.

Les demandes d'inscription doivent parvenir à la direction de l'Ecole Centrale, 1, rue Montgolfier, Paris (IIIe), avant le 1er avril 1940. Tableau de concordance entre les centres de l'écrit et les résidences des candidats : pour tout candidat présenté par un établissement d'enseignement on adoptera comme résidence celle de cet établissement. Paris, Côte d'Or, Marne (Haute), Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, **Nord, Pas-de-Calais,** Rhin (Bas), Rhin (Haut), Haute-Garonne, Somme, Territoire de Belfort, Vosges, Belgique. En cas de pénurie de candidats dans un centre, l'école se réserve le droit de rattacher d'avance les candidats à un centre voisin.

L'Ecole se réserve de supprimer ou de créer suivant les circonstances des centres d'épreuve écrites et d'épreuves orales.

Mesures de faveur pour la consommation des fruits importés

Paris, 23. — L' « Officiel » publie l'avis suivant aux importateurs : « Les fruits de table ou autres, secs ou tapés, constitués en entrepôt de douane avant le 2 septembre 1939 pourront à la sortie d'entrepôt être déclarés pour la consommation avec dispense de licence et de certificat de change.

Le jour de départ des allocations militaires

Paris, 23. — Les allocations militaires partiront du jour du départ des soutiens de famille mobilisés : un rappel sera fait le cas échéant en faveur des ayants-droit c'est ce qui résulte d'une lettde que M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique, a adressée à M. Paul Eibel, ancien ministre, député des Vosges, à la suite d'une démarche que ce dernier avait faite auprès du ministre

Comité départemental de surveillance des prix
HAUSSE ILLICITE

Par jugement en date du 22 novembre 1939, le Tribunal correctionnel de Cambrai, sur la proposition du Comité départemental de surveillance des prix, condamné à 100 fr. d'amende et aux dépens M. Charles Dumont, marchand de cycles à Ceudry pour majoration illicite du prix de détail des lampes électriques de poche.

LA QUESTION DU CAFÉ

La France est un gros consommateur de café (4 kgs par Français et par an). Elle n'est distancée que par les Etats-Unis.

Le goût de ce produit est particulièrement marqué dans notre Nord où le café est en grand honneur.

Nous avons failli manquer de café, mais le pénurie qui s'est manifestée n'est qua momentanée. On peut être assuré que le ravitaillement redeviendra bientôt normal. Il est bon cependant d'éviter le gaspillage.

Les colonies françaises ont développé la production du café ; elles sont à même, pour le campagne actuella d'en fournir 70.000 tonnes. D'ici deux ans, cette production approchera de 100.000 tonnes. Nous devona done evoir recours, pour des quantités considérables à l'étranger, d'où nna exportation de capitaux de l'ordre de un milliard de france. En attendant qua l'appoint de nos colonies prenne un développement souhaitable à la mesure da nos besoins, il est prudent d'observer une certaina réserve. Il n'y a aucune crainte à concevoir : le café ne manquera pas. Nous evons l'assurance da n'en être pas privés, mais il est du devoir de tout civil da penser que les besoins de l'armée doivent primer les siens. C'est un léger sacrifice que chacun s'imposera volontiera en feveur da ses proches mobilisés. En évitant d'augmenter sa consommation personnelle, il contribuera, en outre, à diminuer le chiffre de nos importations, et par voie de conséquence, nos paiements d'or à l'étranger.

UN AVIS IMPORTANT DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DU NORD

La Fédération des chasseurs du Nord rappelle aux chasseurs :

1° que la destruction des lapins dans les conditions prévues par l'arrêté préfectoral du 6 décembre 1939, n'est autorisée que par les détenteurs du droit de chasse. Il n'est permis, par conséquent, de détruire le lapin que sur le terrain sur lequel on a le droit de chasse ;

2° que la destruction des animaux nuisibles et seule autorisée dans les conditioins du présent arrêté.

La chasse par conséquent du lièvre et de toutes espèces de gibier est formellement interdite.

OFFICE DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS, ETC. DU NORD

COMMISSION PERMANENTE

La Commission Permanente de l'Office Départemental des Mutilés, Combattants, Victimes da la Guerre et Pupilles de la Nation, a'est réunia le 19 necembra courant, à 14 h. 30, à la Préfecture du Nord, sous la présidence da M. Desorbaix, vice-président du conseil d'administration, assisté da M. Cassel, secrétaire général da l'Office Départemental.

Le procès-verbal de le séanca du 4 décembra est adopté sans observation.

Soins gratuits. — Au sujet des soins médicaux grautita, la Commisaion Permanente est informée qu'en l'abseaca de médecine civila rappelée pour la plupart sous les drapeaux M. la Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés e fait connaitre que les bénéficiaires de l'art. 64 de la loi du 31 mars 1919 pouvaient se faire soigner par les médecins militaires. Par analogie, les Pupilles de la Nation, soumis au contrôle médical qui disposent également du libre choix, peuvent être soumis aux mémea règles, au gré de leur famille.

Prisonniers de guerra. — L'Assemblée apprend ave caatafaction que toutes dispositions utiles ont été prises en vue de faciliter des relations entre les familles et la bureau de renseignements à Genève ; entre les familles et les prisonniers de guerre avec dispense de tout affranchissement, bien qu'elles soient limitées eux lettres de 20 grammes et aux cartes postales non illustrées

En vertu de récentes dispositions, il peut être expédié à titre individuel, sana déclaration da valeur et sans remboursement, aux prisonniers de guerra en Allemagne, des colis dont le poids est limité à 5 kilos, et la composition à des produits alimentaires non périssables ou des objets d'usage courant.

Secours et Allocations. — La Commission procéda à l'examen de 199 demandes de cours et allocations se décomposant comme suit : cent seize demandes formées par des anciens combattants et quatre-vingt-trois demandes concernant des pensionnés eu titre da la loi du 31 mars 1919.

Retraits du Combattant. — La Commission de la Carte du Combattant atatua sur 128 dossiers relatifs à l'annulation du paiement de la retraite du combattant, par suite du retrait de la carte du combattant et émet son avis en ce qui concerne le remboursement des sommes payées indûment aux intéressés. Elle estime que ces sommes ont été perçues de bonne fol et qu'il n'y a pas lieu d'ordonner le remboursement.

Etudes et Apprentissage. — La Commission des Etudes présente des propositions sur 14 demandes de subventions d'études à divers degrés, concernant cinq élèves en cours d'études supérieures dans les Facultés de l'Etat ; cinq dans des établissements d'enseignement primaire supérieur public ; deux appartenant à des cours d'enseignement privé ; deux demandes formées pour des cours d'enseignement technique donnent lieu également à l'attribution de subventions.

Protection médicale. — La Commission Permanente statue ensuite sur 10 demandaa relatives à des subventions pour remboursement de frais médicaux et de participation dans le traitement de malades admis dans des établissements appropriés.

Prêts d'honneur. — L'Assemblée est appelée à examiner une demande de prêt d'honneur pour construction d'une habitation à bon marché présentée par un pupille de la Nation majeur, et une demande de délai pour la remboursement d'un prêt consenti par l'Office Départemental pour installation professionnelle.

Enfin, il est donné connaissance des motifa de rejet de deux demandes de prêts d'honneur soumisea aux fina de décision à l'Office National.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

LA STATISTIQUE DES BELLIGÉRANTS

Genève, 23. — En cette veille de Noël, il n'est pas sans intérêt et il est certainement mélancolique de constater d'après une statistique publiée par le bureau de presse helvétique « Geopresse » que 70% de la population du globe est actuellement en état de guerre.

Le Reich — y compris la Pologne occupée et la Slovaquie — soit 900.000 kilomètres carrés et 109 millions d'habitants est en guerre avec les empires britanniques et français représentant ensemble 58 millions 300.000 km. et 653 millions d'habitants.

L'U.R.S.S. y compris les provinces Polonaises occupées soit 23 millions de km. environ et 184 millions d'hommes est en guerre avec la Finlande représentant 400.000 km. et 4 millions d'habitants.

Enfin, le Japon et ses alliés, Mandchoukouo, etc... soit 2.700.000 km. et 280 millions d'habitants est aux prises avec la Chine représentant 7,5 millions de km. et 300 millions d'habitants.

Au total : 1.530 millions des habitants du Globe sont en guerre sur une superficie de près de 93 millions de km. alors que les neutres et les non-belligérants se chiffrent par 613 millions et occupent environ 54 millions de km. du globe terrestre.

DANS LE MONDE

THÉ ROULANT

L'Anglais ne peut, en aucune circonstance, se passer de son thé, et lorsque les nécessités du service l'empêchent d'aller retrouver sa théière, c'est la théière qui vient à lui. On peut voir en ce moment, à Londres, les voitures roulantes spécialement équipées pour distribuer le thé aux travailleurs de la défense passive, disséminés à travers le pays. Ces voitures serviront de modèle à quelques milliers d'autres destinées aux soldats du front. Elles font trois voyages par jour : chacune d'elles visite de vingt cinq à quarante unités auxquelles elle distribue le thé chaud, les sandwichs, le cake et quelques objets de première nécessité, lames de rasoir et pâte dentifrice. Une bibliothèque roulante — entièrement gratuite — est jointe à la cantine, qui ajoute à ses nombreuses commodités le rôle d'un bureau de poste ambulant.

UN COMPLOT NAZI EN AFRIQUE DU SUD

Une déclaration officielle faite à Johannesburg révèle la découverte d'un complot nazi qui devait aboutir au soulèvement des ressortissants allemands dans l'Afrique du Sud et la ville de Prétoria. Le gouvernement est en possession de la liste des membres de toutes les organisations hitiériennes établies dans les principaux centres de l'Union. Il possède également le plan de sabotage des diverses organisations industrielles.

Les activités nazies etaient financées en partie par des fonds recueillis au nom du Secours d'Hiver, en partie par des contributions forcées imposées aux maisons de commerce et entreprises allemandes. C'est ainsi que la fourberie nazie, en faisant appel à la charité et au chantage, a réuni les fonds pour un complot qui a misérablement avorté. Le loyalisme de l'Afrique du Sud est à l'épreuve le pareils procédés

DU RADEAU A L'AVION

Un jeune Néo-Zélandais vient d'arriver en Angleterre après des aventures dignes du « Journal des Voyages ». Lorsqu'il apprit la nouvelle de la guerre, il se trouvait avec un compagnon dans une petite ile de la côte sud. Notre héros décida de s'engager dans la « Royal Air Force ». Mais il fallait d'abord regagner la Nouvelle-Zélande. Les jeunes gens s'embarquèrent sur un bateau à voiles, mais la tempête les aurprit en route et les laissa tous deux à la dérive, sur un radeau construit à la hâte.

Après deux jours et deux nuits, les vagues poussèrent le radeau sur le rivage d'une île Maori. Les indigènes recueillirent les naufragés et les abritèrent pendant une semaine, jusqu'à ce que l'état de la mer leur permit de tenter à nouveau la traversée sur un bateau indigène. Ils demeurèrent encore plusieurs jours au large, sans pouvoir atteindre la côte. Enfin, un cargo les aperçut et les prit à bord. Ils les transférèrent dans un paquebot qui faisait route vers l'Angleterre. Le futur aviateur aura déjà quelque expérience de la navigation.

RIBBENTROP EN PANTOUFLES

Le « Picture Post » publie en ce moment les souvenirs d'une Anglaise qui fut, pendant plusieurs années la gouvernante des enfants de Herr von Ribbentrop.

Le conseiller de Hitler était persuadé que l'Angleterre ne déclarerait jamais la guerre à l'Allemagne. Le 31 Août, la jeune gouvernante devait conduire les enfants à une partie de campagne, lorsqu'un coup de téléphone de Himmler, l'ami intime de Ribbentrop, l'avertit de faire ses malles. Frau von Ribbentrop, en prenant congé de sa gouvernante, lui dit : « Soyez tranquille. Je suis sûre que vous serez de retour avant deux semaines ».

Simple erreur d'estimation.

Agriculture Commerce Industrie

MARCHÉ DE PARIS

PARIS, 22. — Vianda : Bœufs : quartier derrière 12.40 ; devant 9.25, aloyau 17.00 ; cuisses 13.50 ; trait, entier 12.50 ; veaux : 1re qual. 17.50; 2e qual. 14.95 ; 3e qual. 12.95 ; pan cuisseau 18.90 ; Moutons : 1re qual. 16.50 ; 2e qual. 14.45 ; gigots 21.00; carrés parés 30.00 ; épaule 16.00 ; Porcs (entier ou demi), 1re qual. 14.50 ; filets 16.25 ; jambons 15.75; lards 11.50. — Beurres : Kilo des Laiteries Coopérativee Industrielles Normandie 27.50 ; Charente, Poitou, Touraine 27.75 ; malaxés Normandie 25.75 ; malaxés Bretagne 24.75 — Œufs : Picardie et Normandie 1.075 : Bretagne 930 ; Poitou, 1.025; Touraine, Centre 1.025 ; outre mer 760 — Fromages : Brie moyen 330 ; camembert Normandie 440 ; divers 390 ; Pont Lévêque 525 ; Port Salut 1.600 ; Gruyère et Comte, 1.750. — Volailles : canards Rouennais 21.00; Nantais 19.25 ; fermes 16.50 ; lapins morts Nantais 22.00 ; de Bresse, 28.00 ; poules de Bretagne 18.50. — Poissons : barbues 19.50 ; bars 23.50 ; harengs français 3.25 ; homards vivants 40.00 ; langoustes vivantes 37.50 ; maquereaux français petits 5.25 ; merlans ordinaires 3.75, morues salées 5.75 ; raies 5.00 ; sardines salées fraîches 55.00 ; soles 33.50 ; huîtres Marennes 130.00 ; Portugaises 32.50; moules Isigny 165.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Cambrai, 23. — Beurre 28 à 30 fr le kilo ; œufs, 1.25 pièce ; poules vivantes 16 fr. le k. ; poulets vivents 17 fr. le k. ; canards vivants 16 fr. le k. ; poules tuées 20 fr. le k canards tués 22 fr. le k. ; lapins tués 20 fr. le k. ; pommes de terre 0.70 le k. ; choux 2 à 3 fr. p. ; carottes et navets 1 fr. la k. ; poireaux 0.25 la pièce ; ; salsifis 2.50 la botte ; céleris raves 2 fr. p. ; épinards 2.50 le k. ; pommes 4 fr. le k. ; mandarines 8.50 le k. ; noix 8 fr. la k. ; oranges 7 à 8 fr. le kilo.

A Arras, 23.— Beurre, de 14 à 15 fr. la livre ; œufs frais, de 30 à 31 fr. la quarteron ; œufs conservés, 20 à 21 fr. ; poule, 18 à 25 fr. la pièce ; poulets, 40 à 65 fr. la couple ; lapin, 15 à 28 fr. le pièce ; pigeons, 10 à 12 fr. la couple ; canard, 16 à 30 fr. pièce ; oie, 40 à 60 fr. pièce ; dinde, 80 à 115 fr. pièce ; lapin de garenne, 10 à 13 fr. pièce.

On vend le flamande prête ou fraiche vélée de 3.400 à 4.000 fr., et même quelques-unes ont été vendues un prix supérieur.

La 2e catégorie, de 2.800 à 3.400 et la 3e catégorie da 2.200 à 2.800 fr.

Les bêtea à nourrir sont en très petit nombre ; elles valent, suivant âge et qualité, de 3.75 à 6.75 le kilo vivant.

A Avesnes, 22. — Beurre en gros, 28 fr. le kilo, un peu à 28.50, au détail 28.50 à 29.50 le kilo ; œufs 1.15 en gros, 1.20 au détail ; poulets vivants 50 à 58 fr. la couple, 25 à 33 fr. pièce ; poules 45 à 50 fr. la couple, 23 à 27 fr. pièce ; canards 22 à 25 fr. pièce ; canards de Barbarie 30 à 35 fr. pièce ; oies 40 à 45 fr. pièce ; dindes 65 à 95 fr. pièce ; lapins 20 à 30 fr. pièce ; lapins de garenne 12 à 14 fr. pièce ; pigeons 20 fr. la couple, 9 et 10 fr. pièce.

A Boulogne-sur-Mer, — A la pièce : Poulets 32 fr. ; poules 25 fr. ; poulettes 28 fr. ; pigeons 5.50 ; canards 22 fr. ; oies 40 fr. ; dindes 94 fr. ; lapins 32 fr. ; lapins de garenne 13 fr. ; œufs les 26, 36 fr. ; beurre le kilo, 26 fr. ; chicorées 0.80 la pièce ; laitues 0.40 p. ; choux 1 fr. pièce ; choux-fleurs 5 fr. p. ; cresson 0.40 la botte ; salsifis 2 fr. le b.; poireaux 1.25 la b. ; choux de Bruxelles 2.50 le kilo ; haricots 4.50 le litre ; pommes de terre 0.75 le k.; carottes 0.50 le k. ; endives 0.50 la botte.

A Lillers, 23. — Beurre, 15 fr. la livre ; œufs, 32 fr. le quarteron ; pommes de terre, 60 fr. les 100 kil. ; poules vivantes, 32 à 45 fr. par couple ; poulets, 34 à 48 fr. ; pigeons, 10 à 12 fr. ; canards, 34 à 38 fr. ; canards de Barbarie, 36 à 55 fr. ; lapins, 10 à 25 fr. pièce ; oies, 26 à 32 fr. pièce ; dindes, 7 fr. la livre.

A Lumbres, 22. — Beurre 13.50 à 14 fr. la livre ; œufs 30 à 34 fr. le quarteron ; poules de 35 à 40 fr. le couple ; poulets 40 à 50 fr. la couple ; coq 18 à 25 fr. pièce ; pigeons 10 à 12 fr. la couple ; dindes 40 à 100 fr. pièce ; oies 45 à 55 fr. pièce ; canards de barbarie 40 à 55 fr. ; lapins domestiques 10 à 35 fr pièce selon grosseur ; canards ordinaires 25 à35 fr. pièce ; oranges 9 à 9.50 le kilo ; mandarines 10 fr. le k. ; bananes 0.75 pièce ; poires à cuire 6 et 8 fr. le quarteron ; pommes du pays 6 fr. le quarteron ; pommes de choix, 7 et 8 fr. le quarteron ; pommes de terre 0.70 le k. ; poireaux 2.25 la botte ; carottes 2 fr. la botte ; navets 1 fr. les 3 ; salade de chicorée 3 fr. la livre ; thym 0.75 la botte ; céleri 1.50 le pied ; mache 1 fr. le mesure ; oignons 3 fr. le k. ; maquereaux 2 fr. pièce ; harengs frais 8 et 9 fr. la douzaine ; raie de 6 à 9 fr. pièce ; merlans 2 fr. pièce ; crevettes 2 fr. la portion ; moules 5 fr. la portion ; roussettes 8 fr. pièce ; rougets 2 fr. pièce ; vives 8 fr. pièce ; saumon blanc congelé 12 fr. le kilo.

A Saint-Quentin, 23. — Œufs frais, 1.15 à 1.20 ; conservés, 0.80 ; beurre, 30 à 31 fr. ; poule, canard, 19 fr. ; poulet, 25 fr. ; lapin, 17 fr. ; oie, 18 fr. ; carottes, 1 à 1.25 ; pommes de terre, 0.70 à 0.80 ; poireaux, 1 à 4 fr. la botte.

T. S. F.

UN JOYEUX NOËL POUR LES AUDITEURS

Le quart d'heure CINZANO, une des plus anciennes émissions radiophoniques qui, pendant quatre années a tenu en joie les auditeurs de T.S.F., reprendra le 24 Décembre, avec le célèbre quintette des chansonniers qui, de nouveau, va nous égayer avec les tribulations de la bonne « Antenne » et de Monsieur Finécoute mobilisé.

Ces sketches, d'humeur si joyeuse, dûs à la collaboration de Raymond Souplex et de Georges Bacqué, seront interprétés comme précédemment par Jane Sourza, René Dorin, Géo Charley, Jean Rieux, Jean Marsac et Raymond Souplex avec le compositeur Georges Matis, au piano d'accompagnement.

Les auditeurs seront reconnaissants à la grande marque française CINZANO de leur avoir rendu leur émission favorite, qui sera diffusée chaque semaine à partir de dimanche prochain sur les antennes suivantes :

POSTE PARISIEN, dimanche 13 h. 05. RADIO LYON, Jeudi 20 h. 30. RADIO TOULOUSE, Vendredi 20 h. 45.

MANUFACTURE NORD & LOIRE
CYCLES SPORTS ARMES DE ST-ETIENNE
SANS INTERMEDIAIRES
DANS NOS MAISONS
GRAND CHOIX de VÉLOS, D'ACCESSOIRES, DE LAVEUSES, DE VÉLOS D'ENFANT, VÉLOS JOUETS, ETC...
Lille — 13, r. L.Gambetta
Valenciennes — 16, av. Commerce
Lillers — 26, r. Nationale
Cambrai — 37, av. la Victoire
Amiens
Arras — 18, r. J.-Visages
Douai
Abbaye-des-Prés
Lens — 44, r. de la Gare
Le Cateau — face la Poste
Abbeville

— A — B — C — D —
Imp. du Réveil du Nord 186, rue de Paris, Lille
Le Gérant: Emile GEST

APÉRITIF A LA GENTIANE
SUZE
L'AMIE DE L'ESTOMAC

PUBLICATIONS LEGALES

Coopérative Union-Roubaix-Wattrelos

Tirage de 405 Obligations remboursables le 1er Janvier 1940

52	121	143	149	278	324	325	351	400	425	432
442	462	480	538	587	636	711	784	823	827	828
877	899	938	950	956	1001	1014	1015	1028	1031	1101
1121	1137	1212	1219	1241	1289	1300	1302	1314	1321	1353
1361	1365	1379	1418	1465	1482	1488	1506	1532	1544	1564
1569	1570	1573	1586	1635	1644	1670	1734	1740	1750	1762
1768	1770	1784	1811	1867	1911	1915	1933	1950	1960	2050
2055	2088	2131	2182	2246	2325	2341	2343	2346	2371	2389
2398	2434	2504	2532	2565	2577	2606	2634	2635	2709	2711
2727	2729	2780	2869	2910	2964	2989	2975	2991	3005	3011
3033	3060	3065	3074	3089	3113	3141	3217	3228	3241	3284
3293	3294	3342	3378	3457	3522	3549	3561	3564	3586	3606
3612	3632	3647	3684	3702	3784	3818	3825	3862	3869	3930
3939	4034	4039	4054	4062	4272	4356	4359	4415	4436	4456
4461	4474	4490	4503	4507	4529	4537	4551	4556	4581	4592
4606	4625	4626	4635	4666	4684	4685	4687	4718	4722	4745
4758	4788	4814	4830	4835	4838	4846	4861	4863	4866	4877
4915	4938	4944	4955	4964	4969	4971	4996	5043	5062	5138
5168	5188	5198	5227	5243	5249	5274	5356	5402	5405	5412
5414	5426	5432	5446	5493	5497	5518	5541	5563	5602	5609
5623	5627	5658	5686	5694	5695	5847	5851	5852	5901	5904
5962	5988	5998	6039	6062	6151	6162	6184	6189	6223	6237
6274	6279	6388	6395	6412	6417	6423	6424	6458	6463	6464
6496	6520	6548	6554	6558	6585	6607	6620	6632	6651	6669
6670	6676	6683	6687	6691	6721	6784	6824	6825	6844